

POIRIER SAUVAGE
Pyrus pyraster (L.) Burgsd.

Fiche no
17



Description générale

Le poirier sauvage est un petit arbre de la famille des rosacées, pouvant atteindre 20 m de haut. L'écorce est profondément crevassée, les rameaux souvent épineux. Cette essence peu compétitive est confinée, comme beaucoup de rosacées, dans des endroits rocheux où sa résistance à la sécheresse lui permet de survivre à l'abri de la concurrence.

Bien qu'il fructifie abondamment lorsqu'il dispose de suffisamment de lumière, le poirier se reproduit rarement par graines. Il doit principalement sa survie à la multiplication végétative par drageon, qui permet à des clones de se maintenir indéfiniment dans les stations favorables. Il croît assez vite quand il est jeune, puis beaucoup plus lentement ensuite. Il peut vivre 200 ans.

Le poirier est très héliophile et dépérit s'il manque de soleil. Lorsque son ensoleillement n'est pas uniforme, ce qui est généralement le cas en lisière, il tend à se développer de manière asymétrique.

Identification

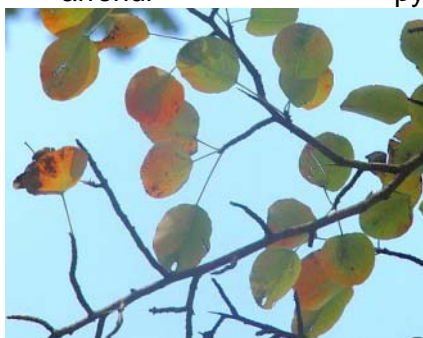
Le poirier se distingue par ses feuilles entières, luisantes, au bord très finement denté et dont le pétiole dépasse la longueur du limbe. La floraison a lieu avant le débourrement des feuilles, contrairement au pommier sauvage (*Malus sylvestris*).

Espèces semblables

Dans le document de synthèse du projet SEBA, on peut lire en introduction « *Il se pourrait bien que personne ne sache vraiment à quoi ressemble le véritable poirier sauvage* ». En réalité, il n'est pas certain que les exemplaires originels de l'espèce existent encore, la majorité des individus sauvages ayant été en contact génétique avec des formes cultivées. Les caractères discriminants vis-à-vis des formes cultivées sont les suivants :

Caractères

	poirier sauvage	poirier cultivé
Rameaux	épineux	sans épines
Longueur/largeur limbe	1	>1
Pétiole/limbe	>1	<1
Pilosité	glabrescent	en général pubescent
Sépales	grands	petits
Fruit	arrondi	pyriforme



Habitat

Macrohabitat ;

Le poirier sauvage possède une très large amplitude écologique, mais il est relégué par la concurrence dans des biotopes extrêmes : chênaies (tous les types VD-600), milieux trop secs pour la plupart des autres feuillus ; pinèdes sur pentes marneuses alternativement sèches et humides (type VD-910), où la vitalité des autres feuillus est fortement réduite ; zones alluviales (type VD 560), occasionnellement remises en lumière par les crues. On le trouve généralement en lisière ou dans des peuplements semi-ouverts.

Les jeunes plants sont sensibles au gel, ce qui limite l'installation naturelle de l'espèce en altitude (les poiriers qu'on trouve dans les pâturages boisés sont probablement des formes cultivées introduites au stade de plants formés). Le poirier sauvage ne dépasse guère 900 m d'altitude.

Le poirier préfère les sols calcaires mais peut se rencontrer dans des sols décarbonatés (chênaie à gesse noirissante par exemple).



Lisière de chênaie : le principal habitat du poirier sauvage dans le canton

Microhabitat :

L'installation du poirier sauvage requiert des conditions d'ensoleillement optimales. Pour cette raison, on le trouve souvent en lisière ou dans des endroits escarpés non atteints par l'ombre des couronnes d'autres arbres.

Distribution

Situation en Suisse

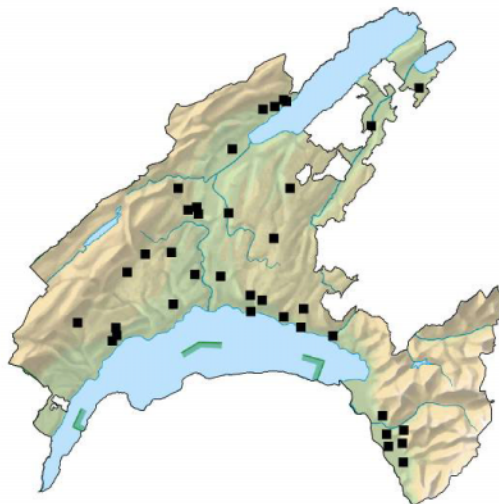
Selon l'enquête SEBA menée dans les années 1990 par l'OFEFP et la chaire de sylviculture de l'EPFZ, la Suisse compterait moins de 4000 pieds de poiriers sauvages, ce qui en fait l'une des essences forestières les plus rares de Suisse. En outre, l'identité génétique de la plupart des individus est incertaine, à cause des hybridations possibles avec le poirier cultivé (*Pyrus communis*). En conséquence, le poirier sauvage est considéré comme menacé d'extinction (CR) en Suisse par les spécialistes.

Ce point de vue ne ressort pas dans la liste rouge officielle de Suisse (Moser & al. 2001), qui classe *Pyrus pyrastrer* parmi les plantes non menacées. Ceci s'expliquerait par le fait que la liste rouge n'a pas suffisamment tenu compte de la difficulté de distinguer les vraies formes sauvages (*P. pyrastrer* s.str.) de certaines formes cultivées de *P. communis*.

Statut selon la liste rouge (Moser & al. 2001/projet SEBA)	CH :	LC/CR	non menacé/menacé d'extinction
	JURA :	LC/CR	non menacé/menacé d'extinction
	PLATEAU :	NT/CR	peu menacé/menacé d'extinction
	N. ALPES :	NT/CR	peu menacé/menacé d'extinction

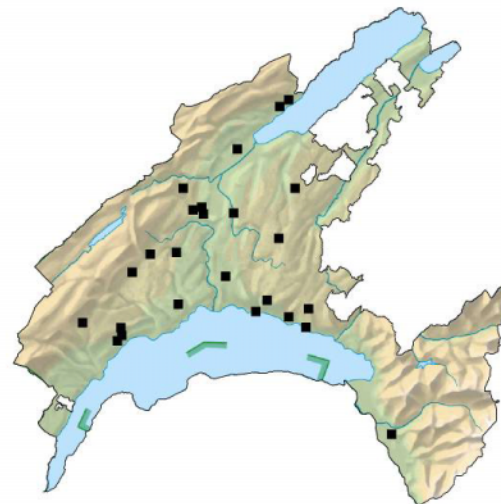
Situation dans le canton

Distribution historique



(toutes données cumulées)

Distribution actuelle



(données postérieures à 1986)

La situation dans le canton de Vaud est tout aussi incertaine, à cause des difficultés de détermination et des confusions probables avec les formes cultivées. On suppose que le poirier sauvage « pur » ne se trouve que dans des escarpements forestiers éloignés des sources de contamination. Les individus de la vallée du Rhône sont considérés comme douteux. Les méthodes de reconnaissance génétique basées sur la biologie moléculaire permettront peut-être d'y voir plus clair dans quelques années. Les informations disponibles sont insuffisantes pour fixer le degré de responsabilité du canton de Vaud pour la conservation de cette espèce.

En attendant, il convient d'appliquer le principe de précaution et de conserver systématiquement les poiriers d'allure sauvage se développant en forêt. D'autant que le nombre d'individus concernés ne doit pas dépasser quelques centaines d'individus dans tout le canton.

On dispose d'une vingtaine d'observations récentes grâce à l'enquête SEBA et à la sensibilisation qu'elle a provoqué chez les botanistes contemporains. Les données anciennes sont en revanche très fragmentaires, faute de distinction avec *P. communis*.

Menaces, causes du déclin

Cause naturelles de mortalité

Le gibier et les petits rongeurs sont très friands des jeunes pousses et peuvent compromettre le rajeunissement par drageonnement. Les populations de poirier sauvage sont naturellement confinées dans des biotopes marginaux sur de petites surfaces. Les effectifs sont par conséquent réduits et isolés, ce qui les rend vulnérables à l'érosion génétique.

Effets liés à la sylviculture

Le poirier sauvage ne supporte pas la conversion en régime de futaie. Il court aussi un risque d'être supprimé lors des coupes de nettoyage (formes buissonnantes sans intérêt pour la production de bois).

Autres impacts humains

La principale cause de disparition du poirier sauvage est sans doute la contamination génétique par le poirier cultivé. Selon l'étude SEBA, seules les stations très isolées et les individus issus par drageon de clones ancestraux auraient échappé à l'hybridation. La propagation des maladies par le poirier cultivé (rouille, feu bactérien) pourrait aussi jouer un rôle négatif.

Objectifs pour l'espèce

Objectif stratégique	Maintenir le patrimoine génétique dans sa diversité actuelle	
Objectifs opérationnels	JU	Favoriser la reproduction végétative dans le noyau de population du nord vaudois
	PL	Favoriser la reproduction végétative de tous individus rencontrés (drageonnement)
	NA	Favoriser la reproduction végétative de tous individus rencontrés (drageonnement)

En attendant des données génétiques plus précises, on appliquera le principe de précaution. Il s'agit avant tout de conserver les écotypes existants. La meilleure manière de conserver le pool génétique à court terme consiste à éviter les hybridations et à favoriser la reproduction végétative. Dans le Jura, on se concentrera sur le secteur prioritaire désigné par le projet SEBA (secteur compris entre La Sarraz et Grandson)

Mesures-type

Mesures de gestion forestière

- Maintien du régime de taillis et de taillis sous futaie dans le secteur du Nord vaudois
- Mise en lumière ciblée autour des pieds isolés et protection individuelle des drageons contre l'abroustissement.
- Multiplication de boutures d'individus « purs » en pépinière, puis plantation dans des haies et autres biotopes anthropogènes propices.

Il n'y a pas de seuil minimum d'intervention. Un seul pied isolé peut déclencher la mesure. Le montant alloué dépendra par contre du nombre de pieds à traiter.

Le coût des mesures ciblées de mise en lumière et de soins pied par pied des poiriers sauvages dans un taillis traditionnel est estimé à environ 2000.- par ha (fourchette comprise entre 1600.- et 2900.- ; admis 10 à 20 foyers dispersés sur la surface).
Le coût de multiplication des boutures en pépinière est estimé 20.- /plant.

Autres mesures

Initiation et/ou participation à des programmes de recherche visant à mieux définir et à identifier avec sûreté la forme sauvage du poirier.
Promotion de la forme sauvage comme plante ornementale

Monitoring

L'espèce se prête à un suivi pied par pieds aux endroits où elle est particulièrement rare. Dans ce cas les pieds seront marqués individuellement et localisés sur le plan de gestion forestier. Ailleurs, on se bornera à une estimation de la densité par ha.
Une visite de contrôle tous les 10 ans paraît appropriée.

Sources

Publications

Kleinschmit J. (1998) *Die Wildbirne - Baum des Jahres 1998*. Forst und Holz 53; 35-39
Kleinschmit, J., Soppa, B. & Fellenberg, U. (eds) (1998): *Die Wildbirne, Pyrus pyraster (L.) Burgsd. Tagung zum Baum des Jahres am 17. und 18.3.1998 in Göttingen*; Schriften aus der Forstl. Fak. Univ. Göttingen und der Niedersächsischen Forstl. Versuchsanst., vol 125.128 p.
Häner, R.; Hoebee, S.E.; Holderegger, R. (2005): *Naturschutzgenetik der Wildbirne (Pyrus pyraster). Wildbirnenbestände - klein aber fein?* Wald Holz 86, 5: 29-32.

Données non publiées

http://www.seba.ethz.ch/lieblinge_f/lieb_birne_f.htm (projet SEBA)
<http://www.wald-in-not.de/download13/wildbirne.pdf>

Personne de contact

Raymond Delarze, ch. des Artisans 6, 1860 Aigle. 024 466 91 50. delarze.raymond@bluewin.ch

Autres spécialistes

Urs Rohner, Forstgarten des Kantons Bern, Lobisgen, Tel 032 392 23 19, Natel 079 597 34 67, Email rohneruc@bluewin.ch (pépinières du canton de Berne)
Rolf Holderegger, WSL, Birmensdorf, Tel 044 7392 527, Email rolf.holderegger@wsl.ch, http://www.wsl.ch/phonebook/index_DE?search_name=holderegger (recherches génétiques sur le poirier sauvage)